

Projet pédagogique « La Chenille »

Centre de vacances

1. Présentation :

L'Administration communale de Welkenraedt met à la disposition des enfants (de 3-12ans) et des parents, une plaine communale de vacances durant les congés scolaires de juillet et août. En été 2013, nous comptons en moyenne 45 enfants par jour présents sur nos plaines.

a) Objectif :

Dans notre société actuelle, les parents sont confrontés au problème de l'accueil extra-scolaire de leur enfant. C'est pourquoi sont mises en place les plaines de vacances. Nous leur offrons une prise en charge des enfants sécurisée, adaptée et qualifiée.

b) Moyens mis en œuvre :

Horaire : 7h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Prix : 4€/ jour (Tarif dégressif à partir du second enfant)

Assurance : 2,14€/an

Boissons accompagnées de sirop: 0,25€

Lieux :

- Les locaux de « La Chenille » au centre culturel (enfants de 1^{er} et 2^{ème} maternelle)
- Les locaux de l'école communale de Welkenraedt (enfants de 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire)

c) Organisation pratique :

Durant les animations de vacances, des étudiants et des étudiants brevetés sont engagés à la quinzaine en tant qu'animateurs de plaine. Ceux-ci sont supervisés par une animatrice de l'accueil extrascolaire « La Chenille » et l'Échevine M. Beckers-Thielen.

Une réunion de pré-animation est prévue avec les étudiants, l'ensemble des animatrices « La Chenille » et la coordinatrice dans le courant du mois de mai/juin afin de déterminer les règles, les horaires, l'organisation, la programmation de ces deux mois d'animations et les tâches à prendre en charge pour chacun.

Lors de cette réunion, il est demandé à chaque équipe d'étudiants de rédiger le programme pour sa quinzaine. Ce programme est un outil de référence tant pour les étudiants que pour les animatrices responsables.

Des réunions régulières sont prévues entre les étudiants et leur responsable pour échanger, discuter des activités passées et à venir, des relations entre animateurs, animateur-enfant, animateur-parent, divers,... Ce type de réunion a été instauré en 2003 sur base d'une suggestion de Mme DEWEZ, coordinatrice d'accueil de l'ONE.

Le nombre d'étudiants est réparti en fonction des besoins et du nombre d'enfants chez les petits et chez les moyens-grands.

Enfin, une dernière réunion est prévue avec l'Échevine responsable, les animatrices « La Chenille » et la coordinatrice de centre de vacances début septembre afin d'évaluer les résultats des plaines de vacances.

2. Valeurs et principes

Notre équipe se réunit avant chaque début de plaine afin de préparer le planning des activités mais aussi d'établir ce que nous essaierons de transmettre aux enfants durant toute la période d'accueil.

a) Respect du rythme de l'enfant :

Les plaines de vacances ne sont pas des stages bien spécifiques. Il s'agit de permettre aux enfants de s'épanouir dans des activités diverses (jeux, bricolages, dessins, cuisine, chant,...). Nous accordons aussi des moments de jeux - temps libres au cours desquels l'enfant est autonome et décide de ce à quoi il souhaite jouer (coin poupée, Légo, voitures, puzzle, jeux de société,...). Les enfants sont amenés à apprendre à se connaître, à faire de nouvelles rencontres, de nouveaux copains. Les animateurs sont donc à l'écoute des envies et des besoins des enfants.

b) Respect des autres enfants et des animateurs :

Les enfants sont tenus de respecter leurs camarades mais aussi les animateurs qui les encadrent durant toute la journée. Le personnel essaye de faire comprendre aux enfants l'importance du respect des autres dans la vie quotidienne.

c) Respect du matériel mis à disposition des enfants :

Nous mettons à disposition des enfants du matériel d'animation adapté, en bon état, qu'ils sont tenus de respecter.

d) Approche d'une alimentation saine :

Dans le choix de nos activités, nous proposons aux enfants de goûter des légumes crus, soupes, de réaliser des salades de fruits, etc...

e) Épanouissement de l'enfant :

Le choix des activités est fait dans le respect des valeurs, des principes que nous voulons transmettre aux enfants via des activités de groupe, de coopération, de créativité, de cuisine, etc...

f) Les échanges :

Pour permettre à l'enfant de s'adapter à la vie en groupe, il est prévu de favoriser l'apprentissage des valeurs telles que le partage, la politesse, le respect, l'entraide, la complicité, la responsabilité, l'autonomie,...

Il s'agit de mettre en exergue les paramètres qui favorisent l'intégration sociale à tous niveaux.

3. Organisation des activités en fonction de l'évolution de la journée :

a) Déroulement d'une journée type (7h30-17h30):

Entre 7h30 et 9h30 : accueil des parents et des enfants.

Les enfants peuvent jouer dans différents ateliers librement.

De 9h30 à 10h : Les enfants prennent une légère collation et une boisson.

De 10h à 12h : Les enfants sont répartis en trois groupes selon leur âge pour participer aux activités dirigées et préparées par les animatrices.

Ces activités sont variées (sports, expression, bricolages, cuisine, chants, danses, musique, psychomotricité, promenades pédestres, jeux d'équipe, jeux de piste, jeux de coopération, excursions, cinéma,...) et sont adaptées à l'âge des enfants.

De 12h à 12h30 : Dîner (les enfants apportent leurs tartines).

De 12h30 à 14h : - sieste des petits ou jeux calmes, dessins, musique, chansonnettes, lecture,...

- temps libre pour les plus grands.

De 14h à 16h : Idem que de 10h à 12h (activités dirigées).

De 16h à 16h30 : Goûter : soit les enfants ont le leur, soit la préparation du goûter de l'activité dirigée.

De 16h30 à 17h30 : Travail en ateliers (coin poupées, coin garage,...) et l'accueil des parents.

b) Le temps libre :

L'enfant peut jouer librement. Il choisit ses jeux et ses camarades en fonction de ses envies. Il a l'opportunité d'en changer quand bon lui semble. L'adulte n'intervient pas dans ses choix. Pour ce faire, « La Chenille » est aménagée en « coins » (poupées, autos, lecture, dînette, dessin, jeux de société...) dans lesquels l'enfant évolue à son rythme dans un monde qu'il détermine lui-même.

c) Le temps dirigé :

Des activités préparées et obligatoires sont proposées lors des journées. Nous mettons l'accent sur l'importance de la diversité de ces activités : chant, sport, activité musicale, créative, de coopération, jeux d'équipe,...

Activités de créativité :

Permettre aux enfants de s'exprimer, de découvrir leur talent artistique, imaginaire et créatif, de nouvelles techniques de dessins, d'expressions,... Les enfants sont donc amenés à faire de petites activités manuelles qui leur permettent de développer leur imagination, leur créativité et leur psychomotricité.

Jeux de groupe :

Plusieurs fois par jour, nous proposons aux enfants de participer à des activités ou des jeux de groupe. Ces jeux permettent aux enfants d'accepter les défaites, d'être perdant ou de perdre en équipe mais aussi d'accepter les victoires, d'attendre son tour, d'écouter et de laisser les autres s'exprimer, de trouver sa place et son influence dans un groupe ainsi que de laisser la place aux autres membres de l'équipe.

Jeux de coopération :

Il s'agit de faire comprendre aux enfants comment atteindre un objectif en équipe : comment s'organiser, comment répartir les tâches, etc... Ces jeux permettent aux enfants de découvrir qu'il y a plus dans deux têtes que dans une. Ils prennent aussi conscience de l'importance de la solidarité. Cette technique s'apprend soit sous forme de jeu de société, jeux de ballons ou encore à travers des activités créatives, de bricolages, parachute,...